



Assemblée générale

Distr. générale
9 avril 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Points 66 et 113 de l'ordre du jour

Consolidation et pérennisation de la paix

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix

Fonds pour la consolidation de la paix

Rapport du Secrétaire général

Résumé

En 2018, le Fonds pour la consolidation de la paix a alloué 183 millions de dollars à 40 pays, dépassant le précédent record établi en 2017 à 157 111 033 dollars. Cette croissance d'une année sur l'autre est le résultat de mon appel en faveur d'un « bond de géant » des contributions au Fonds, auquel les donateurs ont répondu en versant de nouvelles contributions d'un montant de 221,3 millions de dollars depuis 2017. Sur les 183 millions de dollars approuvés en 2018, 40 % ont été consacrés à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, dépassant largement l'objectif de 15 % fixé pour le système des Nations Unies. Le fait que 23,3 millions de dollars aient été approuvés pour sept nouvelles initiatives transfrontières ou régionales concernant 14 pays en 2018 confirme que le Fonds est particulièrement bien adapté pour appuyer les initiatives transfrontières de consolidation de la paix.



I. Introduction

1. Le présent rapport annuel, qui porte sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, est le neuvième rapport présenté à l'Assemblée générale en application de sa résolution 63/282. Il couvre la deuxième année du plan stratégique du Fonds pour la consolidation de la paix pour la période 2017-2019. Il sera complété par un rapport financier vérifié que publiera le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires le 1^{er} mai 2019 au plus tard. On trouvera des informations détaillées sur la page Consolidation de la paix du site Web de l'Organisation des Nations Unies (www.un.org/peacebuilding/fr) et, en ce qui concerne les différents projets exécutés, sur le portail du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (<http://mptf.undp.org>).

II. Résultats obtenus et enseignements tirés à travers le monde

2. En 2018, les conflits dans le monde ont contraint au déplacement une personne sur 110 et retardé de plusieurs décennies la réalisation d'objectifs de développement essentiels dans les pays touchés par une crise, un état de fait qui confirme qu'il faut prévenir les conflits et réagir énergiquement lorsque des possibilités de paix se présentent. Au début de 2018, comme l'avaient demandé l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité dans deux résolutions jumelles sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix (résolution 70/262 de l'Assemblée et résolution 2282 (2016) du Conseil), j'ai présenté mon rapport sur la consolidation et la pérennisation de la paix (A/72/707-S/2018/43), dans lequel je rendais compte des progrès accomplis dans l'application des résolutions et formulais des recommandations spécifiques visant à remédier aux lacunes existantes. J'ai lancé un appel en faveur d'un « bond de géant » des contributions au Fonds, les États Membres ayant demandé d'étudier les possibilités d'augmenter, de restructurer et de mieux hiérarchiser le financement des activités de consolidation de la paix des Nations Unies. Le fait que le Fonds puisse investir rapidement, de manière catalytique et en dosant le risque permet aux équipes des Nations Unies et aux partenaires nationaux de saisir les occasions qui se présentent sur le plan politique pour soutenir la paix avant, pendant et après un conflit violent. Fort de ses atouts particuliers, le Fonds s'est fixé pour objectif, dans son plan stratégique pour la période 2017-2019, d'investir 500 millions de dollars dans 40 pays. Ces investissements continuent d'être affectés à ses quatre domaines prioritaires, auxquels ont été ajoutés trois nouveaux domaines d'investissement prioritaires afin de tirer parti de son avantage comparatif : les programmes transfrontières, la transition d'une phase à une autre des missions et l'autonomisation des jeunes et des femmes. Le plan stratégique a été établi de manière à appliquer les résolutions sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix, notamment en y intégrant les recommandations de l'étude conjointe des Nations Unies et de la Banque mondiale relative à la prévention, intitulée « Chemins pour la paix : approches inclusives pour la prévention des conflits violents », et du rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité, intitulé « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (A/72/761-S/2018/86) ; il fixe également des objectifs ambitieux dans les domaines de l'innovation, du suivi des activités et de la sensibilisation.

3. Le Fonds est en voie d'atteindre ou de dépasser les objectifs énoncés dans le plan stratégique. En 2018, il a approuvé des projets dans 40 pays pour un montant de 183 millions de dollars, contre 157 millions de dollars dans 31 pays en 2017. Cela constitue une très nette augmentation par rapport à la moyenne annuelle de 68 millions de dollars durant les 12 premières années d'existence du Fonds. En réponse à la demande croissante, j'ai déclaré que le Burkina Faso, El Salvador et la

Gambie remplissaient les conditions requises pour bénéficier d'un financement du Fonds ; parallèlement, de nouvelles initiatives ont été approuvées dans des pays où celui-ci n'était pas encore intervenu, mais où l'évolution de la situation politique offrait de nouvelles possibilités, notamment au Congo, en Éthiopie, au Lesotho, au Nigéria, au Togo, en Tunisie et au Zimbabwe. Le Fonds a également soutenu trois initiatives axées sur les jeunes dans les Balkans. Le Sahel demeure l'une de ses principales priorités, le montant des ressources affectées au Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel étant passé de 58 millions de dollars en 2017 à 65,7 millions de dollars. Plus de 20 % des investissements réalisés en 2018 l'ont été dans des pays où une mission politique spéciale est déployée et 27 % dans le cadre du maintien de la paix.

4. L'une des principales activités du Fonds est d'encourager l'adoption de démarches novatrices en ce qui concerne l'autonomisation des femmes et des jeunes grâce à l'appel annuel spécial du Fonds, qui a levé 37,1 millions de dollars en 2018 contre 29 millions de dollars en 2017. Grâce à cette initiative, et en partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et les Volontaires des Nations Unies, le Fonds pour la consolidation de la paix appuie l'adoption de pratiques novatrices quant aux jeunes et aux femmes, en particulier par la voie de l'inclusion politique, tout en associant à son action un nombre record de nouveaux partenaires, notamment issus de la société civile. L'appel pour 2018 a été stimulé par le lancement, en partenariat avec le FNUAP et d'autres organismes, du rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (A/72/761-S/2018/86). Le Fonds demeure le plus multiforme des fonds de financement commun. Avec plus de 40 entités bénéficiaires, c'est l'un des seuls fonds de financement communs qui permettent des transferts directs aux organisations de la société civile et aux gouvernements – indicateur reconnu de l'efficacité des mécanismes de financement commun. Bien que l'appel spécial donne aux partenaires membres du système des Nations Unies et aux partenaires extérieurs des raisons supplémentaires de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la programmation régulière du Fonds contribue de plus en plus à ses résultats exemplaires pour les questions de genre. En 2018, 40 % de l'ensemble des investissements du Fonds ont été consacrés à des activités de consolidation de la paix tenant compte des questions de genre et ont ainsi dépassé, pour la quatrième année consécutive, l'objectif de 15 % fixé dans mes sept engagements du Plan d'action pour la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans la consolidation de la paix, une première pour un fonds des Nations Unies.

5. En continuant d'œuvrer en partenariat avec le Département des affaires politiques (maintenant le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le cadre du Programme commun sur le renforcement des capacités nationales de prévention des conflits et de son réseau de conseillers pour la paix et le développement, le Fonds a adopté pour sa programmation une démarche plus soucieuse des conflits. De même, il a renforcé son appui à l'état de droit et à la réforme du secteur de la sécurité en se fondant sur la Cellule mondiale de coordination, qui est composée du PNUD et du Département des opérations de paix, ainsi que sur le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ONU-Femmes et d'autres organismes, pour ce qui est d'appuyer les stratégies, la planification, la programmation et l'évaluation communes, qu'une mission des Nations Unies soit présente ou non dans le pays concerné.

6. Étant donné qu'il importe de faciliter la transition d'une phase à une autre des missions des Nations Unies, et sur recommandation du Comité exécutif, le Fonds a également augmenté son financement y relatif en investissant en Côte d'Ivoire, au Libéria, en Somalie et au Soudan en 2018. L'investissement dans la programmation transfrontière ou régionale a également augmenté, avec la création de six nouveaux programmes, dont de nouvelles initiatives régionales au Sahel, dans les Balkans occidentaux et entre la Colombie et l'Équateur. L'adoption d'une démarche régionale a également permis au Fonds de mettre en place des partenariats avec des organisations régionales telles que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

7. Les évaluations menées avec l'Union européenne et la Banque mondiale dans les domaines du relèvement et de la consolidation de la paix, et les investissements effectués au niveau des pays dans le cadre de l'Initiative pour l'action humanitaire, le développement et la paix ont continué de donner forme à l'action du Fonds pour la consolidation de la paix en Libye, au Myanmar et au Zimbabwe. Le lancement du rapport *Chemins pour la paix* a encouragé de nouvelles propositions de projet axées sur l'inclusion comme moyen de prévention de la violence. Parallèlement, le Fonds et le Fonds d'édification de l'État et de consolidation de la paix de la Banque mondiale ont financé des investissements coordonnés au Mali et renforcé leur collaboration au Niger, en Tunisie et au Zimbabwe.

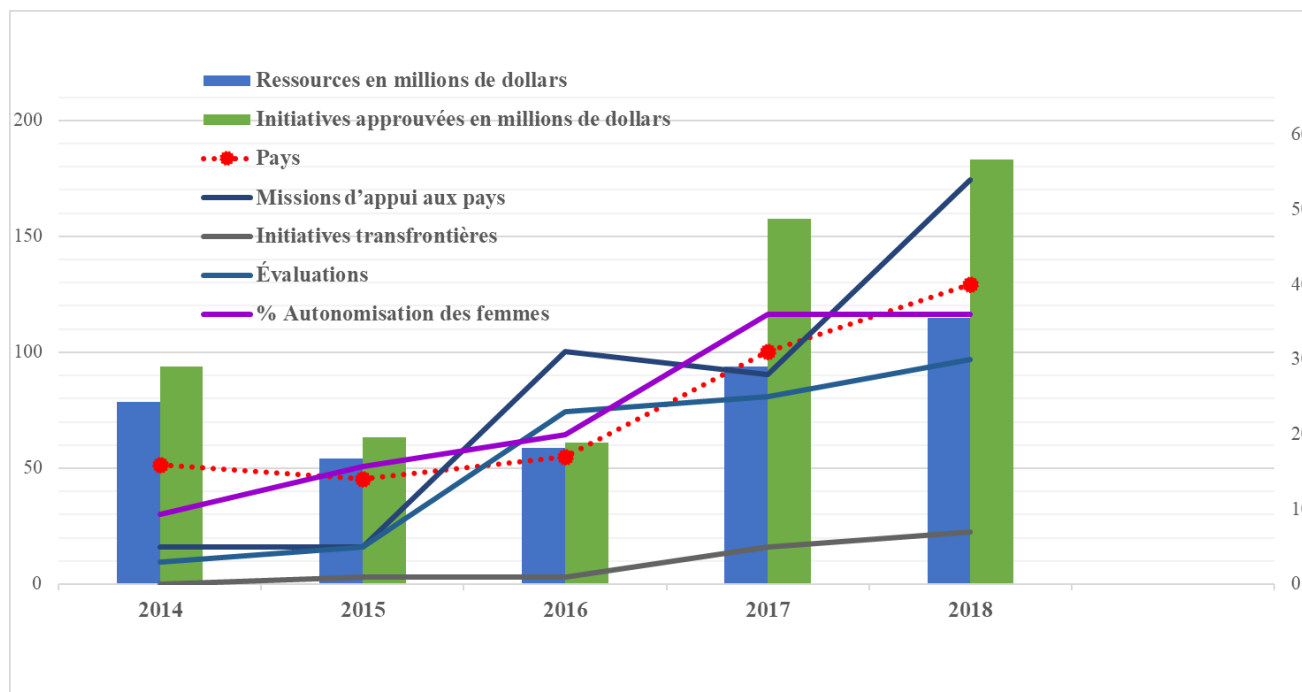
8. Au fur et à mesure que le Fonds pour la consolidation de la paix se développe, la solidité de son contrôle de l'exécution se renforce elle aussi. Le Fonds a continué d'appuyer les évaluations finales de tous les projets des organismes, fonds et programmes des Nations Unies tout en dirigeant ou finançant des évaluations de tous les projets relatifs au Guatemala, à Madagascar, au Niger et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. À l'issue de l'examen annuel effectué par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Fonds a également obtenu la note A+ pour la troisième année consécutive. Il est ressorti de cet examen que la souplesse du Fonds lui permettait d'obtenir des résultats dans le domaine de la consolidation de la paix qui tenaient compte de la situation politique et des causes du conflit dans des environnements à haut risque, et que ses investissements, qui jouent un rôle de catalyseur, tiraient profit des analyses conjointes et favorisaient la cohérence. Il en est également ressorti qu'on ne cessait de s'employer à renforcer la gestion du Fonds dont l'importante contribution à la mise en œuvre de la réforme de l'ONU a aussi été mise en exergue.

9. J'ai le plaisir d'annoncer que les États Membres ont commencé à répondre à mon appel en faveur d'un bond de géant des contributions et que bon nombre d'entre eux ont augmenté leur contribution annuelle, notamment l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Le montant total des contributions a continué d'augmenter, de nouvelles contributions d'un montant de 221,3 millions de dollars ayant été reçues depuis 2017, ce qui porte la capitalisation totale à 398 millions de dollars pour la période couverte par le plan stratégique. Pour atteindre l'objectif triennal fixé à 500 millions de dollars et répondre à la demande, le Fonds a maintenant besoin d'au moins 102 millions de dollars.

10. Deux innovations en matière de financement, qui sont conformes aux recommandations formulées dans mon rapport de 2018 sur la consolidation et la pérennisation de la paix (A/72/707-S/2018/43), contribuent à la montée en puissance du Fonds. Le Danemark a alloué des fonds sur son budget de la défense, en reconnaissance du rôle que les investissements du Fonds dans le domaine de la sécurité jouent pour la consolidation de la paix. En réponse à l'appel que j'ai lancé aux États Membres pour qu'ils versent volontairement au Fonds les ressources du budget de maintien de la paix non dépensées, la Belgique a réaffecté au Fonds le solde

de sa quote-part annuelle au financement des opérations de maintien de la paix à titre de contribution volontaire. Bien que le financement provenant de ces sources reste relativement modeste, il s'agit d'un précédent important que d'autres États Membres pourraient suivre. La figure ci-dessous illustre l'évolution du Fonds.

Tendances du Fonds pour la consolidation de la paix pour la période 2014-2018



11. Le lien qui existe entre la Commission de consolidation de la paix et le Fonds a été renforcé grâce à l'amélioration de la transmission de l'information du Fonds à la Commission. Par exemple, des comptes rendus relatifs aux travaux du Fonds ont été présentés lors des réunions de la Commission consacrées à des questions régionales ou à un pays donné, la présidence du Fonds et les membres du Groupe consultatif du Fonds pour la consolidation de la paix ont été invités à présenter un exposé à la Commission sur les conclusions des réunions semestrielles du Groupe et des pays dans lesquels le Fonds investissait ont été invités à informer la Commission de leurs priorités, progrès et difficultés dans le domaine de la consolidation de la paix. L'expérience récente a été particulièrement positive en ce qui concerne les débats sur le Sahel, l'augmentation des sommes investies par le Fonds ayant permis à la Commission de développer et de renforcer son engagement, notamment pendant sa session annuelle mais aussi dans le cadre de débats régionaux sur les Grands Lacs, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest, en coopération avec les envoyés spéciaux du Secrétaire général pour ces régions.

12. Le développement et l'incidence continus du Fonds sont intrinsèquement liés à la mise en œuvre de mon programme de réforme. S'agissant de la demande, la capacité des coordonnateurs résidents d'identifier des possibilités de consolidation de la paix et d'accompagner la concrétisation de celles-ci sur la base d'une analyse solide du conflit et de théories du changement sera d'une importance critique. L'établissement de ces propositions exige une coordination entre les piliers et un appui conjoint du Siège, en particulier en ce qui concerne l'analyse conjointe et les partenariats, puisque le nouveau Bureau de la coordination des activités de développement appuiera un système redynamisé des coordonnateurs résidents.

S'agissant de l'offre, pour que le Fonds soit viable à moyen et à long termes il faut non seulement que les États Membres y versent des contributions, qu'elles soient volontaires ou mises en recouvrement, mais aussi que le Fonds puisse compter sur des sources de financement novatrices qui lui garantissent des ressources stables, comme je l'ai proposé dans mon rapport sur la consolidation et la pérennisation de la paix.

13. Avec l'absorption du Bureau d'appui à la consolidation de la paix par le nouveau Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix le 1^{er} janvier 2019, le renforcement des capacités d'analyse politique permettra au Fonds de rester bien établi et de mieux saisir les occasions qui se présentent dans le domaine de la consolidation de la paix tout en renforçant l'appui du système aux stratégies régionales. C'est en adoptant ces démarches qu'on tirera le meilleur parti des contributions apportées par les États Membres pour venir en aide aux populations touchées par les conflits dans le monde entier.

Tableau 1

Décisions du Fonds pour la consolidation de la paix en 2018

Pays	Montants approuvés en 2018		Total
	Mécanisme de financement des interventions rapides	Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix	
(En dollars des États-Unis)			
Albanie ^a	2 187 080		2 187 080
Bosnie-Herzégovine	1 933 293		1 933 293
Burkina Faso	2 350 000	8 000 601	10 350 601
Burundi	1 417 587	7 658 377	9 075 964
Cameroun	1 498 000		1 498 000
République centrafricaine	4 248 911		4 248 911
Tchad	4 500 000	5 979 906	10 479 906
Colombie	3 757 367	6 000 000	9 757 367
Congo	2 880 047		2 880 047
République démocratique du Congo	4 146 343	5 000 000	9 146 343
Côte d'Ivoire	4 985 842	4 400 036	9 385 878
Équateur ^a	3 000 000		3 000 000
El Salvador		3 941 837	3 941 837
Éthiopie	2 840 341		2 840 341
Gambie	3 000 000	4 000 000	7 000 000
Guinée	4 642 819		4 642 819
Guinée-Bissau	1 427 714		1 427 714
Honduras	1 724 689		1 724 689
Kosovo ^b	2 772 780		2 772 780
Kirghizistan	2 986 551		2 986 551
Lesotho	2 000 000		2 000 000
Libéria		5 000 001	5 000 001
Madagascar	1 496 884		1 496 884
Mali	6 162 039	2 933 387	9 095 426

Pays	Montants approuvés en 2018		Total
	Mécanisme de financement des interventions rapides	Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix	
	(En dollars des États-Unis)		
Mauritanie	3 000 000		3 000 000
Monténégro ^a	946 335		946 335
Niger	7 636 912	7 700 000	15 336 912
Nigéria	3 000 000		3 000 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 500 000	4 000 000	5 500 000
Serbia ^a	1 304 364		1 304 364
Sierra Leone	1 500 000		1 500 000
Îles Salomon		1 798 483	1 798 483
Somalie	1 500 000	12 439 273	13 939 273
Soudan du Sud	1 500 000		1 500 000
Sri Lanka	1 500 000		1 500 000
Soudan	3 000 000		3 000 000
Togo	2 701 111		2 701 111
Tunisie	2 998 889		2 998 889
Yémen	3 000 000		3 000 000
Zimbabwe	3 143 861		3 143 861
Total	104 189 760	79 851 902	183 041 662

Source : Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, janvier 2019.

Note : Le tableau présente les décisions de financement qui ont été prises en 2018, et non les fonds qui ont été transférés. Veuillez consulter le portail du Bureau des fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour plus de détails sur les fonds transférés et les dépenses déclarées.

^a En qualité de partenaire d'un projet transfrontière ou régional.

^b Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

III. Pays dans lesquels le Fonds pour la consolidation de la paix est actif

A. Amérique latine et Caraïbes

14. En 2018, j'ai déclaré qu'El Salvador remplissait les conditions requises pour bénéficier d'un financement du Fonds en ce qui concerne les questions liées à la protection des migrants. Le Fonds a par la suite approuvé la mise en œuvre d'un projet de 3,9 millions de dollars par le Programme alimentaire mondial, le PNUD et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) consistant à faciliter la réintégration des migrants de retour dans le pays au moyen de mécanismes novateurs de soins et de réintégration améliorés et renforcés. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « peace for the post-conflict generation » (paix pour la génération de l'après-conflit), par la voie duquel les ressources du Fonds aident les organismes de sécurité à renforcer la conformité de leurs contrôles internes avec les normes

internationales relatives aux droits de l'homme afin de favoriser l'avènement d'institutions démocratiques et d'atténuer les risques.

15. Le Fonds a approuvé son premier projet au Honduras, à la demande du Gouvernement hondurien, d'autres acteurs politiques et de groupes de la société civile. Il s'agit d'une initiative de 1,7 million de dollars mise en œuvre par le PNUD, en coopération avec le Département des affaires politiques (maintenant le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix) et le HCDH, qui vise à ouvrir le dialogue et à convenir des principales priorités de consolidation de la paix. Grâce au dialogue mené sous les auspices de l'ONU, les parties sont parvenues à un consensus au niveau opérationnel sur 169 points relatifs aux questions de fond à l'origine des protestations, notamment les réformes électorales et constitutionnelles et les dispositions relatives aux droits de l'homme, dont grand nombre devraient être approuvés par le Congrès national en 2019.

16. Au Guatemala, les projets approuvés par le Fonds les années passées ont continué de renforcer les capacités dans les domaines des poursuites pénales et de l'assistance aux victimes et ont contribué à l'élaboration de protocoles types pour les enquêtes liées aux féminicides, une approche validée par la nouvelle Procureure générale. Avec l'appui du Fonds, le pouvoir judiciaire s'est engagé à faire de l'accès des femmes autochtones à la justice une priorité et a mis en place des mécanismes de coordination avec des dirigeantes et des autorités parmi les femmes autochtones. Le projet transfrontière entre le Guatemala, El Salvador et le Honduras a également continué de permettre une plus grande coordination judiciaire entre les gouvernements et d'apporter une plus grande assistance aux victimes de violences.

17. En Colombie, le Fonds a continué de soutenir l'instauration de la paix et de mettre à profit les contributions supplémentaires reçues par le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'après-conflit en Colombie depuis la signature de l'accord historique entre le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) en 2016. Avec l'appui du Fonds, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a facilité la libération de 124 enfants et jeunes qui étaient associés aux FARC-EP par le passé et a soutenu la participation politique d'ex-combattants à des processus démocratiques clés essentiels à l'accord de paix. En complément de leur réintégration politique, d'ex-combattants ont également créé « Humanicemos DH », une organisation de déminage, qui a contribué à leur réintégration économique ainsi qu'à la réconciliation avec les collectivités touchées par les mines terrestres. Le Fonds a également approuvé une nouvelle initiative consistant à accélérer la réintégration socioéconomique de plus de 2 500 ex-combattants des FARC-EP et de leurs familles, en partenariat avec le Gouvernement colombien, des représentants des FARC-EP, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et l'équipe de pays des Nations Unies, et un nouveau projet consistant à inciter le secteur privé à investir dans les communautés touchées par le conflit.

B. Asie et Pacifique

18. Aux Philippines, le Président Duterte a signé la loi organique du Bangsamoro en juillet 2018, une étape clef du règlement du conflit qui perdure dans la région. Dans le cadre de l'assistance prêtée par le PNUD et ONU-Femmes au Bureau du Conseiller présidentiel pour le processus de paix, le Fonds a participé à cette réalisation historique et veillé à ce que le texte final de la loi, soumis par la suite à un plébiscite en 2019, reconnaisse les besoins particuliers des femmes, comporte des dispositions relatives à la justice transitionnelle et respecte l'Accord global sur le Bangsamoro. Les dialogues entre les communautés relatifs au plébiscite financé par

le Fonds garantiront la participation des femmes. En outre, les investissements du Fonds par l'intermédiaire du PNUD, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes contribuent à prévenir l'extrémisme violent à Mindanao par la voie du dialogue et la fourniture de services psychosociaux et éducatifs, en étroite coopération avec les écoles et dirigeants islamiques. Sur les 1 869 enfants et jeunes démobilisés de l'aile militaire du Front de libération islamique Moro grâce à l'assistance du Fonds, aucun n'a rejoint de groupes armés islamiques radicaux.

19. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les initiatives financées par le Fonds et menées par le PNUD, ONU-Femmes et le FNUAP ont facilité la coopération et la prise de décision conjointe entre le gouvernement national et le gouvernement régional. Plus précisément, les ressources du Fonds ont permis d'organiser des réunions d'une importance critique entre les deux gouvernements pour arrêter le libellé du référendum et examiner conjointement l'arrangement relatif à l'autonomie de Bougainville. Conscient que le succès du référendum dépendra également de la bonne compréhension qu'en a la population, le Fonds finance une campagne de sensibilisation du public, au titre de laquelle un appui sera apporté au Bureau des affaires publiques, des médias et de la communication du Gouvernement autonome de Bougainville, au Bureau national de coordination des affaires de Bougainville, aux journalistes et aux groupes de femmes. Grâce à la médiation financée par le Fonds, deux groupes de femmes qui s'étaient brouillés se sont réconciliés et mènent conjointement des activités de promotion de la paix dans l'ensemble du pays. En 2018, outre les préparatifs du référendum, le Fonds a approuvé une nouvelle initiative pour aider l'OIM, ONU-Femmes et le FNUAP à accompagner l'action menée par des femmes pour arbitrer des conflits tribaux dans la région montagneuse instable du pays, tandis que les investissements antérieurs du Fonds ont permis aux deux gouvernements d'engager les groupes armés qui n'ont pas signé l'Accord de paix de Bougainville à déposer les armes, si bien que l'une des trois factions s'est jointe au processus d'élimination des armes, signe encourageant de la perspective d'une paix plus globale et durable.

20. Dans le cadre des préparatifs des élections législatives aux Îles Salomon, le PNUD et ONU-Femmes ont mis en œuvre des initiatives de dialogue pour garantir que les questions prioritaires, initialement soulevées lors des sommets tenus à l'échelon national et provincial en 2017, continuent de façonner le débat public sur les politiques futures et qu'il est tenu compte de l'avis des femmes et des jeunes. L'appui du Fonds a joué un rôle stratégique dans la concrétisation de l'engagement pris par le Gouvernement de répondre aux préoccupations des jeunes, qui s'est traduite par l'élaboration finale et le lancement du premier rapport sur la situation des jeunes des Îles Salomon¹ et l'adoption d'une politique nationale relative à la jeunesse pour la période 2017-2030² et d'un cadre stratégique pour le développement et l'autonomisation des jeunes³. En s'appuyant sur la création de trois groupes provinciaux de femmes, de parlements fictifs et de centres d'innovation pour les jeunes, les investissements du Fonds garantissent que les femmes et les jeunes marginalisés tirent aussi profit des engagements pris par le Gouvernement. Trois provinces ont déjà adopté des politiques en faveur des femmes et des mesures temporaires spéciales prévoyant que des portefeuilles soient réservés aux femmes dans les gouvernements provinciaux. En outre, le financement du Fonds a permis

¹ Disponible à l'adresse suivante : www.undp.org/content/dam/fiji/docs/UNDP-SOI-Youth-Status-Report-2018.pdf.

² Disponible à l'adresse suivante : www.mwycfa.gov.sb/resources-2/strategic-plans-policies/youth-development-empowerment/6-solomon-islands-national-youth-policy-2017-2030/file.html.

³ Disponible à l'adresse suivante : www.mwycfa.gov.sb/resources-2/strategic-plans-policies/youth-development-empowerment/7-strategic-framework-for-youth-development-and-empowerment-in-solomon-islands/file.html.

d'organiser des sommets sur les questions foncières à Guadalcanal et à Malaita, à l'issue desquels des recommandations ont été faites aux gouvernements national et provinciaux en ce qui concerne les problèmes découlant des changements climatiques et ceux liés à la propriété foncière et à l'utilisation des terres, qui sont depuis longtemps une cause de conflit aux Îles Salomon.

21. Au Myanmar, le Fonds a investi 2 millions de dollars pour soutenir une initiative menée en collaboration avec le FNUAP et l'UNICEF qui consiste à engager les jeunes à se mobiliser en faveur de la paix par la réalisation de documentaires et de campagnes de sensibilisation sur les médias sociaux. Cette initiative a permis aux jeunes de revendiquer une place au sein du dispositif national de paix.

22. À Sri Lanka, le Bureau des personnes disparues a été créé en 2017 avec l'aide du Fonds et a commencé à tenir des consultations avec des requérants potentiels en 2018. En octobre 2018, sur fond de tensions politiques croissantes, le Parlement a adopté une loi ouvrant la voie à la création du Bureau des réparations, et un appui technique a été fourni pour la création d'une commission Vérité et réconciliation le moment venu. Un projet exécuté par le National Peace Council, l'une des premières organisations locales à recevoir un financement direct du Fonds, complète les activités du Fonds dans le domaine de la justice transitionnelle en formant et en déployant des jeunes pour que ceux-ci mènent des campagnes de sensibilisation et luttent contre la diffusion de fausses informations concernant ces trois nouvelles institutions. Un projet soutenu par le Fonds et exécuté par le FNUAP, ONU-Femmes et les Volontaires des Nations Unies a, quant à lui, contribué à réduire les tensions intercommunautaires liées aux élections locales de 2018.

C. Afrique centrale et Afrique australe

23. Les conflits et l'instabilité étant des phénomènes transfrontières, le Fonds soutient de plus en plus l'adoption d'une démarche plus globale en ce qui concerne la région, au moyen de programmes de ce type.

24. Au Tchad, le Fonds appuie le Gouvernement en finançant des stratégies conjointes exécutées par neuf organismes des Nations Unies consistant à relever les défis susmentionnés au moyen d'un ensemble d'initiatives régionales et nationales qui renforcent la gouvernance locale, la résilience face aux changements climatiques et la participation des femmes et des jeunes à la prise de décision. Deux projets transfrontières novateurs tenteront d'empêcher les conflits récurrents entre la population pastorale et la population paysanne aux frontières du pays avec la République centrafricaine et le Niger ; dans le cadre d'un projet transfrontière avec le Cameroun, un dispositif novateur d'alerte rapide a été mis en place pour prévenir les conflits et l'extrémisme violent.

25. En République démocratique du Congo, les projets de stabilisation soutenus par le Fonds ont progressé en 2018. Dans le sud d'Irumbu, des plateformes de dialogue ont permis aux acteurs du secteur de la sécurité et aux communautés d'élaborer conjointement des plans de sécurité locaux qui reflètent les priorités de la collectivité. Les premiers rapports indiquent que cette initiative a renforcé le respect du principe de responsabilité par les acteurs du secteur de la sécurité, favorisé la cohésion sociale et réduit la violence, les communautés ayant commencé à se tourner vers les mécanismes locaux pour régler pacifiquement leurs différends. Le processus a également redynamisé les négociations entre le Gouvernement et le groupe armé Force de résistance patriotique de l'Ituri, qui présentait une menace pour la sécurité dans la région. À Kitchanga, une série de tables rondes entre les populations et les autorités locales, financée grâce à des ressources allouées par le Fonds, a débouché sur l'établissement d'une vision commune pour la paix et la stabilité, qui définit les

priorités locales et garantit l'appropriation du projet par les collectivités. Le Fonds a contribué à renforcer l'accès à la terre et le déploiement d'acteurs de la sécurité de l'État dans les secteurs qui en ont le plus besoin. Quelque 1 420 foyers se livrent à des activités agricoles dans les secteurs concédés par les parties au conflit, tandis que 38 conflits fonciers ont été réglés pacifiquement. Les populations locales ont également noté une baisse de la criminalité et de l'activité des groupes armés du fait que des jeunes qui avaient été reconnus comme étant d'ex-combattants ou qui couraient le risque d'être mobilisés par des groupes armés ont trouvé un emploi ou engagé un changement positif. En tout, par l'intermédiaire du Fonds de cohérence pour la stabilisation, un fonds pluridonateurs, le Fonds pour la consolidation de la paix a investi 12 millions de dollars entre 2009 et 2015 à l'appui de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation du Gouvernement dans l'est du pays, qui ont permis de lever au moins 31 millions de dollars auprès d'autres partenaires.

26. En mai 2018, le premier projet du Fonds au Congo a été approuvé sous la forme d'une initiative d'un montant de 2,8 millions de dollars menée par le HCR, le FNUAP et le PNUD consistant à appuyer un accord de cessez-le-feu conclu fin 2017 entre le Gouvernement et les miliciens Ninja rebelles. La réaction rapide du Fonds, en coordination avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, et l'équipe de pays des Nations Unies, qui est intervenue avant que le Gouvernement n'achève la mise au point de son programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration en août 2018, a permis aux pouvoirs publics d'y consacrer 4 millions de dollars supplémentaires et a garanti que le programme réponde aux normes internationales et que les conditions du cessez-le-feu soient respectées. La première conférence de dialogue d'après le cessez-le-feu organisée dans la région du Pool en septembre et financée par le Fonds a fait baisser les tensions et permis au Gouvernement d'accélérer la mise en œuvre de son programme de désarmement, ce qui s'est traduit par une baisse sensible des incidents de sécurité dans la région jusqu'à la fin de 2018. Pour consolider ces premiers acquis, le Fonds a appuyé la création de 15 comités locaux dans la région du Pool de manière à continuer de promouvoir l'adoption d'une démarche inclusive et axée sur la collectivité dans le domaine du règlement des conflits et d'améliorer la cohésion sociale par des activités de sensibilisation, par la voie du dialogue et au moyen de mesures socioéconomiques ciblées à l'intention tant des ex-combattants que des membres de la collectivité. Ces plateformes de dialogue visent à servir de modèle pour le processus de dialogue au niveau national.

27. Au cours de l'année, dans le contexte du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs, le Fonds a appuyé un projet transfrontière entre le Burundi et la République-Unie de Tanzanie mis en œuvre par le PNUD, l'OIM et le HCR consistant à soutenir la viabilité des moyens de subsistance et à renforcer la sécurité des frontières. Conjugué au rôle de protection joué par les organismes des Nations Unies, le projet a contribué à améliorer les relations entre les rapatriés, les réfugiés et les communautés d'accueil dans les zones frontalières tout en réduisant la pression exercée sur les organismes humanitaires. De plus, les investissements du Fonds dans l'autonomisation des jeunes au Burundi ont permis de créer 65 clubs pour la paix, qui ont favorisé des échanges positifs entre plus de 1 400 jeunes. En outre, après que 400 agents de la paix eurent été formés à la mobilisation de la population, aux techniques de règlement pacifique des conflits et à la communication non violente, neuf comités de jeunes ont été créés, par l'intermédiaire desquels 1 200 jeunes ont appuyé la remise en état des infrastructures à Bujumbura et à Mwaro.

28. Les activités du Fonds en République centrafricaine ont permis de réduire le nombre d'incidents de sécurité à Bangui, à Bangassou et dans plusieurs préfectures

de l'ouest, tout en ouvrant la voie, du fait de la révision du droit électoral, à des opérations électorales tenant mieux compte des questions de genre malgré des affrontements continus entre des groupes armés dans des lieux d'une importance stratégique. Grâce à l'appui opportun du Fonds et à une visite du Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, le Panel de facilitation de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine – principal cadre du processus politique – a effectué des visites sur le terrain et ouvert le dialogue avec des groupes armés. À l'issue de ces visites, 14 groupes armés se sont engagés à participer à des négociations en vue de définir un processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants ; le Panel a soumis leurs recommandations au Gouvernement. Un programme de lutte contre la violence au sein de la collectivité parrainé par le Fonds a permis d'améliorer les conditions de sécurité dans les communautés, renforçant ainsi la confiance dans le processus de paix et créant les conditions nécessaires au lancement du programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration à la fin de 2018. Pour renforcer la confiance dans le processus de paix dans le cadre des négociations, le Fonds a financé la formation de 500 nouveaux agents de police et gendarmes. L'appui du Fonds a également été essentiel pour ce qui est de rétablir l'autorité de l'État à Bambari grâce à la formation et au déploiement de 498 agents de police et gendarmes, et de prendre les premières mesures relatives au retour de près de 300 fonctionnaires et agents de l'État, en partenariat avec le PNUD et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

D. Afrique de l'Est

29. À la fin de 2018, le Fonds a approuvé son premier projet en Éthiopie et alloué une enveloppe de 2,8 millions de dollars au PNUD, à l'OIM et à ONU-Femmes, l'objectif étant d'aider le Gouvernement et de faire en sorte que les réformes engagées reposent sur une stratégie générale fondée sur des données factuelles, afin de poursuivre le mouvement de réforme et de lancer un processus de réconciliation nationale. En complément de l'appui apporté par l'administration centrale, le projet permettra de renforcer les capacités des autorités régionales en matière de protection des civils et de règlement des conflits liés aux déplacements massifs dans le secteur de Gedeo-West Guji et à la frontière entre l'Oromiya et le Sumale.

30. À la suite de l'élaboration d'un plan de consolidation de la paix pour le Soudan du Sud et du recensement des initiatives menées à cet égard à l'échelle locale, l'accent étant mis sur les projets dirigés par des femmes, une nouvelle initiative du Fonds aidera les femmes à accéder à la terre en renforçant les capacités des autorités, chefs et communautés traditionnels et en améliorant les systèmes d'administration et de gestion des terres à l'échelle des États et du pays. L'initiative comprend également des mesures visant à renforcer les capacités de dialogue afin d'appuyer le dialogue national engagé par le Président.

31. Afin de faciliter la transition de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et d'éviter que le Darfour ne replonge dans un conflit, le Fonds a lancé en 2018 une initiative menée conjointement par le PNUD et l'UNICEF pour consolider les institutions garantes de l'état de droit, favoriser la participation des jeunes aux activités de consolidation de la paix et faire prévaloir des solutions durables pour les personnes déplacées ou rapatriées à Golo, dans le Djebel Marra, zone du Darfour la plus touchée par le conflit. Cette initiative, conjuguée au projet de mission d'évaluation stratégique de la MINUAD, devrait contribuer à définir les modalités d'une future intervention renforcée du Fonds, le Gouvernement ayant demandé que le pays puisse prétendre aux financements du Fonds.

32. Conjugués à l'action entreprise par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, les projets du Fonds consacrés à Madagascar, qui sont venus appuyer des initiatives en faveur de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption ainsi que la réforme du secteur de la sécurité et la stabilisation de la situation dans les zones de tension dans le sud du pays, où l'agitation règne depuis 2016, ont commencé à porter leurs premiers fruits, certes modestes mais non moins importants. Des initiatives récentes appuyées par le PNUD, telles que l'ouverture dans la capitale du premier pôle de lutte contre la corruption, créé grâce au soutien du Fonds, et l'adoption de nouvelles mesures de transparence et de responsabilisation dans les services publics, visent à poursuivre dans cette voie.

33. En Somalie, plusieurs investissements du Fonds ont contribué à la mise en œuvre de solutions durables pour les personnes réfugiées ou déplacées qui rentrent chez elles, en favorisant leur réintégration sociale, politique et économique. L'initiative transfrontière lancée par le Fonds a contribué au retour de plus de 3 000 réfugiés somaliens déplacés depuis plusieurs décennies au Kenya. Le Fonds a également financé un projet de l'OIM et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) visant à proposer des solutions durables aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil à Baidoa et à Kismayo. La démarche participative adoptée dans le cadre de ce projet, auquel les populations locales sont associées, a suscité l'intérêt d'autres donateurs et des autorités somaliennes, qui ont demandé qu'il soit étendu à d'autres États membres de la fédération. Ce projet a été mis en œuvre en même temps que le programme pilote mené avec succès par le Fonds pour acheminer des financements au moyen des systèmes financiers de l'État, et ainsi contribuer à renforcer les systèmes nationaux et à ouvrir la voie à des financements supplémentaires de la part d'acteurs comme l'Union européenne. Afin de consolider ces premiers acquis, le Fonds a approuvé en 2018 sept nouveaux projets, d'un montant total de 14 millions de dollars, qui permettront de faire progresser la réconciliation, la réforme foncière et le règlement des conflits liés aux terres, et de proposer des solutions durables aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil, ainsi que d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation nationale. En partenariat avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, l'OIM s'est vu allouer un montant de 1,5 million de dollars dans le cadre de l'édition 2018 de l'Initiative de promotion de l'égalité des sexes pour mettre en place, à titre expérimental, une stratégie soucieuse de l'égalité entre les sexes visant à combler les lacunes des programmes d'aide à la réinsertion existants s'agissant de la réinsertion des combattantes désengagées. Ce projet, qui repose sur une approche globale, vise également à renforcer les capacités des organisations de femmes et des associations de femmes au niveau local.

E. Europe et Asie centrale

34. En 2018, le Fonds a intensifié son appui dans les Balkans occidentaux, où des jeunes d'origines diverses seront mobilisés dans le cadre d'initiatives visant à favoriser l'entente entre les cultures et de meilleures relations. Cela fait suite au message que j'ai adressé en janvier 2018 à l'Assemblée générale, dans lequel je classais les Balkans occidentaux parmi les zones du monde suscitant l'inquiétude. Les ressources allouées par le Fonds ont plus particulièrement aidé l'Office régional de coopération pour la jeunesse, créé par six pays de la région, à intensifier l'appui qu'il apporte aux jeunes de la région par l'intermédiaire des écoles et des associations de la jeunesse et à renforcer le suivi et la surveillance d'un programme de bourses dans le cadre d'un projet mis en œuvre par le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP en Albanie. Parallèlement, j'ai sollicité un financement supplémentaire de 4,1 millions de dollars pour étendre à d'autres États Membres de la région le projet intitulé « Dialogue pour

l'avenir » qui est mené en Bosnie-Herzégovine. Lancé en 2014 en partenariat avec la présidence de la Bosnie-Herzégovine, ce projet a permis de créer des instances de dialogue locales dans 28 municipalités et de donner à des jeunes la possibilité de les administrer et de les superviser. Les jeunes mobiliseront également les décideurs grâce à des instances de dialogue régionales et nationales afin de les encourager à mettre en œuvre les recommandations formulées par les jeunes concernant le changement d'orientation et les initiatives de réconciliation. Le projet a déjà abouti à la conclusion d'un accord entre les maires de Sarajevo et de Sarajevo-Est visant à redonner vie au Musée olympique de la ville, ce qui sera un symbole de coopération fort. Pour compléter la liste des nouveaux projets du Fonds ayant vu le jour dans les Balkans, il convient de mentionner un nouveau projet d'un montant de 2,7 millions de dollars lancé au Kosovo⁴ à la fin de 2018, qui s'adresse également à divers groupes de jeunes afin de dépasser les clivages sociopolitiques.

35. En Asie centrale, les projets du Fonds, qui sont tous implantés au Kirghizistan et sont menés en collaboration suivie avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, ont essentiellement porté sur la prévention de l'extrémisme violent, tout en favorisant la confiance entre les différents groupes ethniques et religieux et l'État. Dans le cadre d'un projet doté d'un budget de 2 millions de dollars qui vise à élargir l'accès aux services de base des populations vivant dans des implantations sauvages à l'extérieur de la capitale, des évaluations des besoins ont été réalisées dans 11 implantations de façon participative, sous la direction de jeunes, et se sont traduites par un meilleur accès aux transports publics et l'électrification et l'installation de l'éclairage public dans ces zones. Ces progrès ont contribué à accroître le sentiment de sécurité de la population et sa confiance envers les autorités locales, tout en faisant des jeunes les protagonistes de ces évolutions positives. La confiance que la population accorde aux administrations nationales s'est également renforcée grâce à une initiative dotée d'un budget de 1 million de dollars mise en œuvre par l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP et l'ONUSD, qui a consisté à former 215 agents de la police et du Ministère de l'intérieur à des stratégies de prévention de l'extrémisme violent tenant compte des sensibilités des populations locales et des disparités entre les sexes. Ce projet a permis d'engager 15 actions civiles pour le compte de femmes et de filles issues de communautés marginalisées, ce qui prouve que ces dernières commencent lentement à faire confiance au système judiciaire pour faire valoir leurs droits. Parallèlement, une initiative dotée d'un budget d'un million de dollars menée par Search for Common Ground, qui visait à s'attaquer aux causes du radicalisme religieux chez les jeunes, s'est vu allouer un montant supplémentaire d'un million de dollars en 2018, des éléments probants démontrant qu'elle avait contribué à réduire la violence chez les jeunes, facteur d'exclusion et de tension sociales. Enfin, le premier projet transfrontière du Fonds, lancé en 2015 entre le Kirghizistan et le Tadjikistan, a contribué à réduire les conflits violents le long de cette frontière instable, le nombre d'incidents étant passé de 34 en 2015 à 20 en 2018. Ces résultats ont conduit le Gouvernement tadjik à considérer que le financement transfrontière du Fonds était la seule initiative de prévention des conflits et d'atténuation des risques menée le long de la frontière non matérialisée qui sépare les deux pays. Cette expérience a permis au Fonds de tirer des enseignements fort utiles pour d'autres financements transfrontières en Afrique et en Amérique centrale.

⁴ Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

F. Moyen-Orient

36. Au Liban, le Fonds a aidé, dans trois sites, le PNUD et l'Organisation internationale du Travail, en partenariat avec l'UNICEF, à accueillir des réfugiés syriens déjà fragilisés sur les plans économique et social. Le projet a contribué à créer des possibilités d'emploi pour des jeunes à risque par le développement de leurs compétences et de leur esprit d'entreprise, tout en sensibilisant les générations plus âgées aux contributions positives des jeunes. Il a également permis de mettre en œuvre certaines des recommandations issues de travaux de recherches que l'ONU et la Banque mondiale avaient fait réaliser sur les retombées des programmes en faveur de l'emploi sur la consolidation de la paix.

37. Au Yémen, le Fonds a approuvé à la fin de 2018 un financement de 3 millions de dollars pour lutter contre les violations des droits des femmes et des jeunes dans les prisons centrales, les centres d'accueil et les postes de police. Il s'agissait non seulement de répondre aux besoins immédiats des femmes et des jeunes détenus, mais également d'évaluer leurs besoins psychosociaux afin de déterminer comment les aider au mieux après leur libération, ainsi que de favoriser l'adoption de stratégies visant à tenir les enfants à l'écart du système pénitentiaire. À cette fin, la coordination entre les secteurs de la justice et de la protection sociale yéménites a été améliorée, notamment par l'élaboration de directives générales et de dispositifs d'orientation visant à renforcer le système national de protection de l'enfance. D'autres projets financés dans le cadre de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes en 2018 visent à donner aux femmes et aux jeunes les moyens d'être des agents de changement. Ce sont notamment un projet mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'OIM, qui a été prolongé à hauteur de 1,5 million de dollars, pour promouvoir le rôle de médiatrices que peuvent jouer les femmes dans le règlement des différends causés au niveau local par la pénurie d'eau, et un projet doté d'un budget de 1,5 million de dollars mené par ONU-Femmes et le FNUAP, qui vise à ce que les jeunes fassent entendre leur voix dans les dialogues régulièrement tenus au niveau local et les négociations de paix de haut niveau.

G. Afrique du Nord

38. Depuis 2016, le Fonds aide le PNUD et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye à favoriser la réconciliation à la faveur de consultations ouvertes à toutes les parties. Le projet, qui entre désormais dans sa dernière phase, a permis à des jeunes, des femmes et des groupes issus de tous les secteurs de la société libyenne de prendre part réellement et effectivement au processus afin de faire connaître leurs vues sur des questions essentielles pour la réconciliation, notamment celles de la terre et de la propriété, des personnes déplacées, des détentions arbitraires et des personnes disparues. En outre, afin d'appuyer le processus politique et le Plan d'action des Nations Unies pour la Libye, le projet a contribué à favoriser le dialogue entre les communautés et les tribus, et aidé les acteurs de la société civile à mettre en œuvre des initiatives liées à la réconciliation, notamment au moyen de bourses et de sessions de formation en faveur de l'engagement civique, ainsi que par des activités de sensibilisation et de communication relatives aux dialogues au niveau local. Compte tenu des résultats obtenus, les donateurs ont versé 2,6 millions de dollars supplémentaires pour continuer de soutenir les activités de réconciliation menées au niveau local, renforcer le rôle des médiateurs locaux grâce à la création d'un réseau national et aider les institutions nationales à organiser officiellement les pratiques de réconciliation.

39. En décembre 2018, le Fonds a approuvé son premier projet en Tunisie, pays voisin de la Libye. Il s'agira de promouvoir la décentralisation à la suite des élections locales qui se sont tenues au milieu de l'année 2018, premier scrutin organisé dans le pays en sept ans, et de contribuer au renforcement de la confiance et à l'intégration des jeunes hommes et femmes marginalisés des villages frontaliers, deux priorités que s'est fixées le Gouvernement. L'initiative vise à donner aux jeunes les moyens de devenir des agents de changement, ainsi qu'à dénoncer les stéréotypes négatifs au moyen de stratégies empruntées aux médias. Mis en œuvre par le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et ONU-Femmes, en collaboration avec la Banque mondiale, le projet du Fonds est le premier qui s'appuie sur l'application concrète, dans un pays, des recommandations énoncées dans le rapport publié par l'ONU et la Banque mondiale sous le titre « Chemins pour la paix : approches inclusives pour la prévention des conflits violents ».

H. Afrique de l'Ouest

40. En septembre 2018, j'ai déclaré que la Gambie et le Burkina Faso remplissaient les conditions requises pour bénéficier d'un financement du Fonds pour la consolidation de la paix. En Gambie, cette annonce a entraîné l'octroi d'une enveloppe de 7 millions de dollars d'aide, l'objectif étant de faire progresser les priorités fixées par le Gouvernement dans les domaines de la justice transitionnelle, des conflits fonciers, de l'atténuation des tensions liées au retour massif de migrants, et de l'intégration des femmes et des jeunes à la société et de leur participation à la vie politique. L'octroi de ce financement, alloué au HCDH et au PNUD, a fait suite à une initiative qui a permis de tenir dans tout le pays des consultations sur la vérité et la réconciliation ainsi que sur une stratégie nationale globale de justice transitionnelle, et a vu naître une Commission vérité, réconciliation et réparations dont la composition reflète la diversité ethnique et religieuse du pays ainsi que les différentes identités de genre.

41. Au Burkina Faso, 8 millions de dollars ont été alloués au Programme d'urgence pour le Sahel pour la période 2017-2020, au titre des activités de soutien approuvées par le Fonds en 2018, l'objectif étant de s'attaquer aux causes des conflits. Cet investissement est venu s'ajouter aux initiatives financées par le Fonds, dans le cadre desquelles une équipe consultative de haut niveau créée grâce à l'appui du Fonds et chargée de conseiller la présidence sur la réforme du secteur de la sécurité a contribué à faire émerger un consensus entre le Gouvernement et l'armée sur la politique nationale relative à la sécurité et à la défense et à renforcer le Conseil national de la défense. Le Fonds a également contribué à asseoir la légitimité du Haut Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale grâce à des activités de sensibilisation menées dans 10 des 13 régions du pays et au versement des sommes dues au titre de réparations à 156 victimes de sexe féminin.

42. En Côte d'Ivoire, à la suite de la fermeture de la Mission, les activités du Fonds ont appuyé la mise en œuvre des priorités énoncées pour la transition dans le programme commun ONU-Côte d'Ivoire pour l'appui à la consolidation de la paix. À ce titre, le Fonds a alloué en 2018 un financement supplémentaire d'un montant de 9,3 millions de dollars, ce qui en a fait le plus grand contributeur au programme et a incité d'autres donateurs et le Gouvernement à financer ce programme à hauteur de près de 90 %. Grâce à l'appui du Fonds, plus de 50 dialogues intercommunautaires ont permis à plus de 100 000 acteurs de régler pacifiquement des conflits locaux et d'établir des plans communs de développement local. Au cœur des activités menées au niveau local, les initiatives axées sur la jeunesse s'appuient sur le dispositif U-Report de l'UNICEF pour recueillir les vues des jeunes. Au cours de l'année 2018,

le nombre de jeunes participant au dispositif U-Report est passé de 160 000 à près de 483 000, ce qui garantit une meilleure représentativité des consultations. En outre, 23 comités civilo-militaires ont vu le jour et joué un rôle essentiel pour désamorcer les tensions, prévenir les conflits et instaurer la confiance entre la population et les forces de sécurité dans des lieux divers et variés, notamment à Bouaké, Taï, Korhogo et Abidjan, et six commissions régionales des droits de l'homme ont été équipées et formées. Près de 7 000 membres des forces de sécurité ont été sensibilisés à la violence sexuelle et fondée sur le genre et 20 services d'accueil pour les femmes ont été créés dans des postes de police. En ce qui concerne l'avenir, l'aide du Fonds a permis d'élaborer un projet de plan de réparations collectives pour la période 2018--2020, ce qui constitue une étape importante dans la suite donnée aux recommandations de la Commission nationale Vérité et réconciliation.

43. Le Fonds est l'un des rares acteurs œuvrant à l'amélioration du circuit pénal en Guinée. Grâce à son soutien, les procédures judiciaires sont bien plus rapides, ce qui a permis la libération de 996 personnes, dont 97 femmes et 17 mineurs, dont la durée de détention dépassait largement celle fixée par la loi. En complément des activités visant à renforcer la confiance de la population envers le système judiciaire, l'appui du Fonds a permis de créer des dispositifs de dialogue permanent entre la police judiciaire, le ministère public et les acteurs de la société civile.

44. En Guinée-Bissau, le Fonds a joué un rôle central dans la promotion de la participation des femmes à la vie politique et à l'administration des affaires publiques. En coordination avec le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et grâce à l'action du Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, il a continué d'apporter son appui au pays en 2018. Il a notamment fourni les ressources nécessaires pour assurer la médiation de 31,8 % des différends survenus pendant l'année, contre seulement 7,4 % les années précédentes. Des récits détaillant ces médiations fructueuses ont été diffusés 444 fois dans tout le pays, ce qui a permis d'ouvrir davantage l'espace public aux femmes. Le Fonds a également contribué à la création du premier cursus de journalisme professionnel du pays et de Rádio Mulher de Bafatá (Radio des femmes de Bafatá), l'idée étant de désamorcer les tensions dans les régions électorales les plus contestées. En mai, 800 militantes pour la paix se sont rassemblées dans le cadre de l'instance inclusive qu'est le Forum national des femmes et des filles pour la paix, et le Fonds a également contribué à la création d'un conseil des femmes composé de 25 représentantes élues. Pour consolider ces acquis et faire en sorte que les femmes puissent, à l'avenir, se faire entendre sur la scène politique, une nouvelle loi relative à la parité a été adoptée avec l'appui du Fonds en 2018, l'objectif étant de promouvoir la participation des femmes à la vie politique.

45. En octobre 2018, le Fonds a approuvé son premier projet au Togo : un financement de 2,7 millions de dollars visant à prévenir la montée des tensions liées aux violences électorales de 2017 et aux questions que les précédents mécanismes de vérité et de réconciliation n'ont pas permis de régler. Mis en œuvre par le PNUD et l'UNICEF, le projet s'adresse aux populations locales et vise à renforcer la confiance à l'égard des acteurs du secteur de la sécurité, à réduire la participation des enfants à des manifestations violentes, à fournir un appui aux centres régionaux des droits de l'homme et à renforcer les moyens dont disposent les populations locales pour régler les conflits.

46. Au Libéria, le Fonds a approuvé un nouvel ensemble d'activités de soutien, doté d'un budget total de 5 millions de dollars, lequel a contribué à la création d'un nouveau fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour le Libéria et facilitera une transition en douceur du maintien à la consolidation de la paix, conformément aux priorités énoncées dans le plan stratégique du Fonds. Ce financement vient s'ajouter

à plusieurs projets existants, dont le budget total s'élève à 14,3 millions de dollars, qui ont donné des résultats considérables, en particulier dans les organisations de femmes au niveau local. Un financement de 450 000 dollars a permis, par l'intermédiaire de l'organisation de la société civile libérienne Educare Liberia, de donner aux femmes de 23 localités les moyens d'atténuer les conflits qui ont éclaté entre les populations locales et les sociétés ayant des contrats de concession. Au niveau national, l'équipe spéciale nationale pour la prise en compte des questions de genre dans le secteur de la sécurité a relevé, avec l'aide du Fonds, les disparités entre les hommes et les femmes qui apparaissent dans les cadres juridiques et stratégiques du secteur de la sécurité.

47. Les activités du Fonds au Niger sont singulières en cela qu'elles appuient, par l'intermédiaire du PNUD et de l'OIM, l'action entreprise pour renforcer la confiance entre les forces de défense et de sécurité du pays et les populations locales des zones frontalières dans la région du Liptako-Gourma en créant 100 comités locaux pour la paix et la sécurité et 17 espaces de dialogue à l'intention des jeunes, dont 38 % des usagers sont des filles, pour promouvoir la cohésion sociale. En conséquence, les activités illégales ont chuté de 25 % dans les localités concernées depuis le lancement du projet. Afin de régler les conflits entre les agriculteurs et les pasteurs à Tahoua, le Fonds a installé 228 panneaux solaires qui produisent l'électricité nécessaire pour accroître l'approvisionnement en eau, ce qui a profité aux deux communautés tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques. À l'origine d'emplois durables, les ressources allouées par le Fonds à l'UNICEF ont permis d'éviter que 781 garçons et filles n'entreprennent des migrations illicites ou ne rejoignent des groupes armés. Le Fonds a renforcé davantage encore le rôle que jouent les jeunes dans leur communauté en créant 21 associations de jeunes ayant vocation à participer à la médiation des conflits locaux, lesquelles ont réussi à convaincre deux communes de consacrer 19 % de leurs ressources à des activités à l'intention de la jeunesse. Afin de consolider ces acquis et de faire face à la persistance des menaces transfrontalières, le Fonds a approuvé en 2018 un financement supplémentaire de 13,7 millions de dollars pour le Niger, à répartir entre les projets nationaux et les projets transfrontières avec le Mali et le Tchad.

48. Créant une dynamique favorable à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et du nouveau Pacte pour la paix au Mali, le Fonds a approuvé en 2018 un financement de 7,4 millions de dollars afin de favoriser l'autonomisation économique et sociale des jeunes de la région de Mopti, en partenariat avec la Banque mondiale, et de réduire les conflits entre les agriculteurs et les pasteurs dans les régions de Tombouctou et de Mopti en associant toutes les parties à la gestion des ressources naturelles.

49. S'attaquant aux facteurs de conflit transfrontaliers dans le Sahel, les projets transfrontières du Fonds, dotés d'un budget total de 10,5 millions de dollars, ont contribué à renforcer la confiance entre les populations des régions frontalières et les acteurs du secteur de la sécurité grâce à des activités qui tirent parti du rôle positif que les jeunes peuvent jouer dans la prévention des conflits et la prise de décision au niveau local. Grâce à ces initiatives, 2 400 personnes ont été mobilisées pour participer à des activités « vertes » menées conjointement par les forces de défense et de sécurité et la population au Burkina Faso et au Niger, l'objectif étant de favoriser la confiance mutuelle. Au Niger, neuf couloirs de transhumance ont été recensés à la frontière du Mali et du Burkina Faso, question qui sera traitée grâce à des financements du Fonds en 2019.

Tableau 2
Résultats d'ensemble du Fonds pour la consolidation de la paix (2017-2018)

<i>Domaines prioritaires du Fonds pour la consolidation de la paix</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'obtenir des résultats</i>	<i>Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés et dont des éléments prouvent qu'ils contribuent à la consolidation de la paix</i>
Domaine prioritaire 1^a			
2018	33	82	24
2017	25	88	16
Domaine prioritaire 2^b			
2018	86	84	27
2017	45	87	36
Domaine prioritaire 3^c			
2018	10	80	20
2017	4	100	50
Domaine prioritaire 4^d			
2018	16	89	6
2017	6	94	35
Total 2018	147	84	19
Total 2017	91	89	31

Source : Évaluations de projets, rapports périodiques et évaluations nationales indépendantes du Bureau d'appui à la consolidation de la paix.

^a Réforme du secteur de la sécurité, état de droit, désarmement, démobilisation et réintégration, et dialogue politique.

^b Réconciliation, gouvernance démocratique et prévention et gestion des conflits.

^c Emploi et accès équitable aux services sociaux.

^d Capacités de l'État, extension de l'autorité de l'État et gestion des ressources consacrées à la consolidation de la paix.

IV. Surveillance et gestion du Fonds pour la consolidation

A. Groupe consultatif

50. Le cinquième Groupe consultatif a débuté son mandat en juin 2018. À sa première réunion, je l'ai informé que j'envisageais pour le Fonds un bond de géant et il s'est donc fixé comme priorité d'appuyer une importante intensification des activités du Fonds au cours de ses deux années de mandat. Il s'agira notamment de donner des orientations relatives au prochain plan stratégique, qui portera sur la période 2020-2022, et de veiller à ce que le Fonds adapte ses capacités et mécanismes de surveillance à la croissance escomptée.

51. Les membres du Groupe se sont rendus avec des donateurs en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Colombie afin de constater l'efficacité des financements sur le terrain, et ont participé à une mission à Bruxelles, en novembre, pour renforcer la coopération stratégique avec l'Union européenne. En avril et en décembre, le Président du Groupe consultatif a informé la Commission de consolidation de la paix de la situation et de la trajectoire du Fonds.

B. Budget et personnel

52. Le budget de fonctionnement du Fonds pour 2018 a révélé une fois de plus les contraintes qui pèsent sur ses prévisions de dépenses et de recettes, lesquelles ont continué de varier au gré des contributions des donateurs. En 2018, les dépenses se sont élevées à 2 988 720,19 dollars, soit à peu de choses près le même montant que l'année précédente, qui s'établissait à 2 829 167,11 dollars, ce malgré des taux d'exécution manifestement plus élevés dans un nombre croissant de pays touchés par des crises. Afin de pallier les difficultés de gestion qui accompagnent l'intensification des activités du Fonds, ce dernier a recruté des effectifs supplémentaires grâce à des financements fournis au titre d'un projet consacré aux activités d'aide à la conception, au suivi et à l'évaluation au niveau des pays, tout en continuant de s'appuyer sur le personnel détaché d'ONU-Femmes, du PNUD et du FNUAP et sur le soutien de la Commission de consolidation de la paix et des services directeurs. Cette solution, qui permet certes de combler une importante lacune et d'offrir aux collègues sur le terrain les orientations nécessaires, n'est toutefois qu'un expédient.

53. Afin de mener à bien la mission qui lui incombe de concrétiser ses ambitions en matière de prévention des conflits et de pérennisation de la paix dans un contexte où les ressources sont limitées, le Fonds pour la consolidation de la paix a appliqué avec rigueur des mesures de maîtrise des dépenses, notamment en faisant voyager tous les membres de son personnel en classe économique. Il a également continué de s'appuyer sur les détachements de personnel des organismes des Nations Unies et sur les partenariats stratégiques pour l'appui aux programmes de pays. Il a en outre renforcé ses capacités de communication en vue d'améliorer la sensibilisation et d'appuyer la mobilisation des ressources.

C. Amélioration du suivi et de l'évaluation

54. En 2018, des évaluations ont été demandées pour 23 projets donnés ainsi que pour l'ensemble des activités menées dans deux pays afin d'éclairer les futures prises de décision. Il convient de noter que les investissements du Fonds dans le renforcement de son dispositif de suivi et d'évaluation ont permis de disposer de davantage de données fiables pour réaliser des évaluations factuelles, notamment des enquêtes initiales et finales et des informations recueillies auprès des missions de suivi multipartites.

55. Il est ressorti de l'évaluation des projets menés en Papouasie-Nouvelle-Guinée que les deux gouvernements, la société civile et d'autres acteurs clefs estimaient que le Fonds était tout particulièrement à même d'aider à surmonter les difficultés liées à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Bougainville. Plusieurs autres évaluations ont montré que certes le Fonds versait rapidement ses financements, mais qu'il serait possible de gagner en efficacité dans la phase de mise en œuvre en remédiant aux lenteurs administratives causées par la participation d'une multitude d'organismes et en coordonnant la communication relative aux résultats au niveau général. En outre, des études d'évaluabilité menées au Guatemala, au Kirghizistan, à Madagascar et à Sri Lanka ont permis d'analyser la conception des programmes et la fiabilité des dispositifs de suivi, et de formuler des recommandations ciblées afin d'accroître les chances d'obtenir les résultats escomptés et de disposer de davantage de données en vue d'une évaluation finale. Compte tenu des différentes situations dans lesquelles les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile mènent leurs projets de consolidation de la paix, les activités d'évaluation ont été adaptées en vue d'accroître leur pertinence et leur utilité. Ainsi, pour rendre compte de la disparité des taux d'exécution des projets menés à Madagascar, qui s'explique par les changements

politiques survenus dans le pays, une démarche mixte combinant une étude d'évaluabilité et une évaluation à mi-parcours a été adoptée.

V. Conclusion

56. En 2019, alors que, dans un contexte de réformes, le Fonds pour la consolidation de la paix se lance dans une réflexion sur son prochain plan stratégique, il s'agira de parvenir à faire en sorte que cette entité conserve sa souplesse et continue de jouer un rôle de catalyseur à l'appui de stratégies nationales tout en répondant à la demande croissante engendrée par les bons résultats qu'elle affiche. Un soutien financier et politique continu de la part des États Membres sera indispensable pour que Fonds puisse faire face à ces changements et continuer de fournir un appui rapide et ciblé afin que les populations touchées par des crises puissent engranger les dividendes de la paix.
